Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 62 (1954)
Heft: 4

Vereinsnachrichten: Commission cantonale vaudoise des monuments historiques

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMMISSION CANTONALE VAUDOISE DES MONUMENTS HISTORIQUES

RAPPORT DE L'ARCHÉOLOGUE CANTONAL

(1er juillet 1953 - 30 juin 1954)

Durant la période dont traite le présent rapport, les fouilles archéologiques n'ont pas singulièrement occupé le soussigné ; les trouvailles dans le sol furent assez rares.

L'activité n'en a pas moins été intense, cependant. J'ai profité du répit accordé par l'antiquité pour mettre un peu d'ordre dans les nombreux projets de classements de monuments historiques que mes prédécesseurs, certainement débordés, avaient laissés en suspens. Une correspondance considérable a été nécessaire pour mettre au net ces projets, dont certains remontaient à cinquante ans en arrière !

Le travail ne fut pas sans surprises parfois curieuses ; une cloche n'avait-elle pas disparu ? On la retrouva dans l'honorable fonction d'abat-jour, au fond d'un carnotzet communal ! Son battant était remplacé par une ampoule électrique !

Les chantiers de travaux de restauration sont toujours actifs ; il n'est parfois pas aisé de faire comprendre à ceux qui les entreprennent certains principes techniques indispensables. N'importe quelle pierre ne convient pas à chaque monument, non plus que n'importe quel ciment. Et la terrible boucharde qui écrase la pierre, demeure d'un attrait considérable pour nos tailleurs de pierre, qui ignorent trop souvent qu'une taille faite avec l'outil convenable fait vivre la pierre et lui donne toute sa beauté.

A. PRÉHISTOIRE ET ANTIQUITÉ

I. Petites fouilles et trouvailles isolées

Bassins. — Grâce à l'obligeance de M. Nicola, entrepreneur, une garniture de ceinture burgonde, provenant de la gravière de la Feuilleuse, a pu être sauvée et restaurée. Elle a été déposée au Musée historique de Nyon (musée reconnu).

La même gravière a été l'objet de fouilles clandestines. La gendarmerie a enquêté, toutefois sans résultat encore.

Bex. — La correction de la route cantonale 780 a provoqué des mesures de contrôle (avec l'aimable concours de M. le colonel Hausammann, membre correspondant), cette route passant à proximité d'un très ancien cimetière, en Magny. On a découvert, durant ces travaux, les restes d'une poterie romaine.

M. Hausammann nous a signalé et a fait le plan d'un cromlech, situé au Champ Peufieux. Cette découverte a fait l'objet d'une publication dans la revue *Suisse primitive* (Institut d'archéologie, Bâle).

Chavannes-le-Chêne. — On nous a signalé des actes de vandalisme à proximité de la station néolithique du Vallon des Vaux ; un gros bloc de roche a été jeté dans le ravin. Il s'agit cependant d'une propriété privée ; la station néolithique elle-même n'a pas subi de dégâts — de sorte que nous n'avons pas eu à intervenir, sinon pour encourager le propriétaire à agir contre inconnu.

Chavornay. — Cette commune continue à égrener, sortis de son sol, des vestiges de l'époque romaine. M. André Kasser nous a signalé des blocs taillés récemment retrouvés, d'un usage encore indéterminé.

Coinsins. — Une défense de mammouth a été mise au jour dans la gravière communale. Brisée en tronçons, elle fait l'objet de travaux de conservation au Musée de Nyon.

Concise. — La correction de la route cantonale 401 a provoqué une surveillance de notre part ; les terrains voisins contiennent en effet des tumulus non encore explorés. Les travaux ne paraissent pas les avoir atteints.

Une statuette de Mercure découverte au début du siècle à Concise et qui avait passé dans une collection privée, a pu être, tout récemment, acquise par l'Etat. Cet achat est dû à l'obligeance du Dr Bosch et du professeur Perret, archéologues cantonaux d'Argovie et de Neuchâtel. La statuette a été remise au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire (voir illustration).

Une fouille clandestine a eu lieu à la station lacustre. Dénoncée à la gendarmerie.

Cronay. — A deux reprises, des tombes ont été découvertes au centre du village. Nous l'avons appris... par la lecture des journaux. Il s'agit probablement de tombes burgondes.

Grandson. — La station lacustre du bronze, à Corcelettes, a fait l'objet de prélèvements pour l'analyse pollinique et de travaux d'établissement d'une stratigraphie, par le professeur Ad. Jayet. Nous n'avons pas encore les résultats définitifs de ces travaux.

Lausanne. — Les thermes découverts à Vidy, pendant la pose d'une canalisation communale, ont fait l'objet d'un excellent plan dressé par M. Boniface, ingénieur adjoint de la ville.

Le Chenit. — Au Solliat, M. J.-P. Guignard a relevé des alignements de blocs erratiques qui font penser à une allée mégalithique.

Pully. — Des travaux dans le sol entre le Prieuré et la nouvelle salle communale ont permis de constater les restes d'une vaste construction à abside de l'époque romaine. Relevés obligeamment faits par M. P. Margot.

II. Fouilles systématiques

Avenches. — Au Perruet, on a découvert des thermes importants, fouillés par Pro Aventico, sous la direction de M. J. Bourquin, professeur. L'édifice avait un aspect monumental indéniable. Il comportait des bains froids, des bains tièdes et des bains chauds. Deux des salles étaient munies de trois absides et revêtues de plaques de calcaire du Jura, poli. Il est question de conserver au jour ces thermes, qui sont parmi les plus intéressants qui aient été dégagés en Suisse, et de les protéger sous un toit. Avenches est très visitée par les classes d'écoles ; on doit songer à cet aspect éducatif des travaux archéologiques. Des thermes de ce genre seraient fort instructifs à montrer à notre jeunesse.

Tolochenaz. — Au Boiron, une fouille a eu lieu dans la gravière que possède la commune de Morges ; il s'agissait simplement de sauver des documents archéologiques éventuels avant l'avancement du front d'exploitation du gravier. Rien n'a cependant été mis au jour. MM. Biro et Rigassi m'ont grandement aidé dans ce travail.

Villeneuve. — L'abri sous roche du Scé du Châtelard a fait l'objet d'une étude savamment écrite par le professeur M.-R. Sauter.

Yverdon. — M. R. Kasser a pu faire d'utiles constatations pour la connaissance de la bourgade gallo-helvète d'Yverdon, lors de travaux de construction entrepris à la rue des Philosophes. Quelques céramiques ont été recueillies.

III. Travaux a des monuments classés

Avenches. — Au théâtre romain, les travaux de dégagement et de consolidation de la partie postérieure ont continué.

A l'amphithéâtre, la mise en place de gradins dans le secteur nord est terminée ; le relèvement des murs qui couronnaient cette partie est fait. On a mis de l'ordre dans l'arène, qui possède maintenant un large sentier ovale, encadrant un centre gazonné.

Orbe. — L'Association du Vieil-Orbe va installer des parcs pour le stationnement des véhicules à proximité des mosaïques romaines de Boscéaz. Il s'agit de places soigneusement aménagées. Architecte : M. O. Magnin.

Statuette de Mercure, en bronze, de l'époque romaine, mais d'art indigène, trouvée à Concise au début du XXe siècle

(Lausanne, Musée cantonal d'archéologie et d'histoire)

Saubraz. — La pierre à cupules située près du sentier reliant Bière à Saubraz, sur la rive droite du Toleure, a été déplacée, pour ne pas être recouverte par le talus de la nouvelle route. Ingénieur : M. L. Perret.

B. MOYEN AGE, RENAISSANCE, ETC.

I. Fouilles et trouvailles isolées

Chéserex. — L'exposition consacrée, à Dijon, à l'œuvre de saint Bernard de Clairvaux a emprunté nos carreaux de dallage du couvent de Bonmont.

Une ancienne canalisation, qui alimentait probablement l'hôpital du couvent, a été remise au jour, par M. Emery, jardinier.

Prangins. — M. le pasteur Heller a retrouvé, servant de bassin à Bénex, l'ancienne cuve baptismale de Prangins (romane).

II. Fouilles systématiques

Arzier. — Dans les ruines d'Oujon, l'enlèvement des arbres approche de son terme. On pourra bientôt entreprendre un dégagement et une consolidation.

Payerne. — Voir au chapitre III.

Yverdon. — Voir au chapitre III.

III. Travaux a des monuments classés

Aigle. — D'importants et urgents travaux de restauration ont eu lieu au château ; le sommet du donjon a été entièrement retenu ; les tours sud-ouest et sud-est ont également fait l'objet de travaux. Architecte : M. P. Margot.

Aubonne. — On n'oublie pas la nécessaire restauration de la cour du château. L'Etat a accordé son appui. L'association pour cette restauration continue à recueillir des fonds indispensables.

Avenches. — Le rempart médiéval d'Avenches existe encore par endroits. Il a été restauré dans la propriété de M. Schürch, par les soins de M. de Sybourg, architecte.

Chapelle sur Moudon. — Une restauration des parois intérieures du temple va avoir lieu. Architecte : M. P. Kissling.

Château-d'Œx. — Les deux petits crucifix découverts en 1952 dans une niche du temple sont revenus du Musée national suisse, où ils ont fait l'objet de travaux de conservation indispensables. L'Etat les a confiés en dépôt au Musée du Vieux Pays-d'Enhaut.

Chavornay. — Une installation de chauffage par rayonnement infrarouge a été installée ; elle consiste en une sorte de lustres d'un intérêt décoratif d'ailleurs très relatif.

Chillon. — Au château de Chillon, des travaux ont eu lieu en plusieurs endroits. Il s'agit de rénovations d'installations industrielles, surtout. Nous renvoyons au rapport annuel de l'Association pour la restauration de ce château.

Une fouille d'un genre particulier a été entreprise ; il s'agissait de la recherche de trésors ; une entreprise spécialisée dans ce genre de travaux (au moyen de détecteurs électro-magnétiques) s'est offerte pour y procéder, persuadée de parvenir à un résultat. En deux endroits les travaux, placés sous ma surveillance, n'ont cependant rien donné. Une masse métallique, peut-être naturelle et géologique, faisait réagir à tort les détecteurs employés. Il n'y a pas de trésor, il faut bien s'en convaincre, dans ce château. L'entreprise qui avait proposé ces recherches en a assumé les frais.

Cossonay. — Un comité s'est constitué pour continuer la restauration du temple.

Crissier. — La restauration partielle entreprise est terminée. Résultat excellent. Architecte : M. P. Margot.

Echallens. — Nous avons été sollicités de donner notre avis sur des fissures qui existent dans la tour du château.

Genolier. — Des vitraux ont été placés dans l'église. Ils ont enthousiasmé chacun. Auteur : M. F. Ribas.

Goumoëns-la-Ville. — L'excellente restauration du chœur de l'église est terminée. Beaux vitraux de M. Ch. Clément. Architecte : M. O. Magnin.

Gryon. — La paroisse va installer un orgue dans l'église.

L'Abbaye. — A l'église des Bioux, on procède à un rajeunissement du sol.

Lausanne. — A la cathédrale, les travaux de restauration continuent, sous la direction de M. Virieux, architecte de l'Etat. Les molasses du beffroi sont difficiles à traiter, certaines se contentant d'un brossage, d'autres devant être entièrement remplacées. La politique adoptée consiste à conserver le plus de matériaux authentiques. Au jardin des moines (au-dessus du portail ouest), la vétusté de certaines parties va exiger une restauration à bref délai.

Des travaux ont eu lieu à l'auberge de Montherond, attenante à l'église.

Les Tavernes. — Pour se procurer un relevé des bâtiments de la Dausaz, les monuments historiques ont participé aux frais, en collaboration avec la section vaudoise du Heimatschutz et avec le propriétaire lui-même.

Montcherand. — La démolition d'une maison appuyée à l'église est chose faite. Le résultat est meilleur que nous ne nous y attendions. La partie du temple ainsi dégagée a pu être traitée à pierre vue, à la manière de 1903, comme le reste de l'édifice, assurant une unité d'aspect excellente en soi. De la végétation est plantée qui ornera bientôt la partie neuve de la terrasse. Architecte : M. Petter.

Montreux. — Une action a été entreprise dans le cadre local pour éviter la construction de villas sur les pentes de la colline que domine l'église. Nous ne pouvons qu'approuver cette initiative.

Il est prévu d'installer un éclairage provisoire dans ce temple, en attendant une restauration fort souhaitable.

On a traité contre les vers et larves les charpentes du temple et de la chapelle de Brent.

Montricher. — Deux vitraux — remarquables et parfaitement adaptés à l'édifice — ont été posés dans l'église. Ils sont l'œuvre de M. F. Ribas.

On a restauré le cadran de l'horloge ; mais l'ancien motif le rend illisible à distance. Il faudra modifier certaines intensités des couleurs.

Morges. — La charpente de l'église (en grande partie cachée par de faux planchers) s'est révélée entièrement rongée des vers ou de pourriture. Elle doit faire l'objet d'énormes travaux, fort délicats et urgents. Ingénieurs : MM. Krayenbühl et Ottiger.

Moudon. — Les travaux de consolidation de l'église Saint-Etienne se sont poursuivis. Architecte : M. F. Gilliard. Est à l'étude le financement complet de la suite de la restauration ; les travaux deviennent urgents, mais leur coût sera énorme. Le grand vitrail du chœur, œuvre de M. Ch. Clément, a été posé. Le candélabre de béton, anachronique, signalé dans mon précédent rapport, est toujours debout.

Nyon. — La Municipalité a proscrit, sur la place du château, les enseignes lumineuses qui ne sont pas appliquées contre les maisons, pour maintenir à cette place, entourée de plusieurs bâtiments classés, son caractère homogène.

L'aménagement du vestibule, au deuxième étage du château, est achevé. Résultat excellent.

Le propriétaire de la Tour César a entrepris des travaux à ce monument qu'il ne veut pas laisser classer. Il a créé une terrasse plate (en supprimant le toit) sur la partie de la tour bâtie au XVIIIe siècle. Deux baies ont été ouvertes au niveau du sol, dans la partie ancienne du bâtiment, avec des encadrements traités à la boucharde.

Les postes fédérales ont bien voulu enlever de la tour du Marché une boîte aux lettres (jaune), qui convenait mal à un monument ancien.

Ormont-Dessus. — La charpente du temple de Vers-l'Eglise fait l'objet d'une restauration. On n'osait plus sonner qu'une cloche, à cause de la faiblesse de l'ancienne poutraison.

Payerne. — A l'Abbatiale, la restauration de la paroi sur cour a continué ; on va restaurer le toit du bas-côté est ; à l'intérieur, la fouille s'est poursuivie sous la nef. Les substructions dégagées sont importantes ; elles vont permettre des constatations extrêmement précieuses ; une église plus ancienne a précédé le bâtiment actuel, lui-même résultat de deux étapes. N'en disons pas davantage avant d'avoir connaissance de tout ce que contient ce vieux sol. Des moules de cloches ont également été retrouvés.

Dans le narthex, le sol du rez-de-chaussée a été rétabli. A la chapelle Saint-Michel, la vitrerie est posée.

Le travail s'accomplit sans grand bruit ; mais il est excellent. Architecte : M. P. Margot.

Un des côtés de la place contiguë, occupé par un hôtel, a été démoli ; il doit s'y élever un grand magasin. Les propriétaires, conscients du voisinage de deux églises anciennes, ont fait faire de nombreux plans et des maquettes pour savoir quel aspect donner à leur futur bâtiment. Le problème est malaisé à résoudre.

Romainmôtier. — La transformation d'un petit bâtiment en garage, à proximité de l'église, a fait l'objet d'études attentives, pour ne pas déparer le quartier. Architecte : M. O. Magnin.

Ropraz. — La restauration intérieure de l'église de Ropraz est achevée. Elle a été conduite très consciencieusement. Architecte : M. P. Kissling. La fouille du sol n'a pas révélé d'édifice antérieur.

Saint-Prex. — On procède à la restauration de la belle façade de la maison de M. H. Dessaux, rue Saint-Prothais.

Vevey. — La restauration de la tribune du temple de Saint-Martin, provoquée par la réfection des orgues, est terminée. Architecte : M. Nicati. Il s'agit d'un excellent travail, qui a remis de l'ordre dans cette partie du temple que de précédents travaux avaient encombrée et alourdie.

Vufflens-le-Château. — Pour faciliter la préparation des travaux de restauration au château, l'Etat participe aux frais des relevés archéologiques nécessaires.

Yverdon. — Si la tour-donjon du château a repris son aspect antérieur, si les failles dangereuses sont comblées, tout n'est hélas ! pas dit. Les fondations doivent être reprises en sous-œuvre : la tour bouge encore, en effet ; liée en une seule masse, depuis les travaux de 1952-1953, elle est cependant plus modérée dans son affaissement. L'étude de la restauration de la fondation est faite ; le coût en est si considé-

rable qu'on étudie et recherche encore une solution aussi efficace, mais d'un moindre prix, avant de prendre une décision.

La restauration intérieure de l'hôtel de ville s'est poursuivie. Elle s'est appliquée, pour la dernière étape, à la cage d'escalier. Architecte : M. Rouilly.

IV. Travaux a des monuments anciens non classés

Berolle. — Une restauration de l'église est en cours d'exécution. Architecte : M. Cruchet.

Brenles. — Une restauration du temple est terminée. Architecte : M. F. Gilliard.

Champvent. — Les gros travaux de restauration du temple sont achevés. Ils ont singulièrement amélioré ce sanctuaire. Architecte : M. Lavenex.

Lausanne. — L'église de la Croix d'Ouchy, grandement enlaidie lors de son agrandissement, à la fin du siècle passé, va être rénovée. Architecte : M. Mueller. Vitraux demandés à M. Ribas.

Une restauration de l'église de Villamont a eu lieu.

Lussy. — Des travaux de restauration sont en cours à l'église.

Vufflens-le-Château. — Le temple fort laid de cette commune fait l'objet d'excellents travaux de restauration. Architecte : M. Cruchet.

C. ORGANISATION

I. Régions archéologiques

L'institution des régions archéologiques, récemment mise au point, fonctionne bien. En général, les administrations communales qu'elles concernent ont pris l'habitude de nous prévenir, par des cartes toutes prêtes, des travaux prévus dans le sol de ces régions.

II. Classements

Nous avons entrepris à Morges d'abord, puis à Yverdon, une campagne ayant pour but le classement de tout ce qui doit l'être. Les membres correspondants locaux nous ont aidé à dresser la liste des immeubles à protéger. Nous avons ensuite envoyé une circulaire aux propriétaires que ces projets concernaient.

Le résultat, sans donner une unanimité qui nous aurait surpris, a permis de procéder à dix classements à Morges et seize à Yverdon.

Nous préparons actuellement un travail identique à Vevey et à Lausanne, et poursuivrons nos efforts tant qu'il le faudra.

En tout, il y a eu cette année quarante-sept classements que nous indiquons en annexe.

Notre intervention nous a valu, dans le *Journal de Morges*, une appréciation bien inattendue de la part d'un contradicteur demeuré anonyme ; on y lisait notamment : « Cette circulaire pleine de bon sens au premier abord, livrera pieds et poings liés le propriétaire qui l'aura signée à une administration qui aura force de loi. »

Le plus curieux, c'est qu'une même plume protestera vivement, mais à bon droit cette fois, lorsqu'il sera porté la plus menue atteinte à l'une de nos vieilles et belles demeures !

De Zurich, Coire, Fribourg et Aarau nous sont venues des demandes relatives à notre législation cantonale sur la protection des antiquités et des monuments historiques, et à son organisation. Nous avons pu vérifier, à ces occasions, combien notre régime convient à ce genre de mesures. Au Grand Conseil de Genève, un député a réclamé une législation qui comporte précisément ce qui fait la base de la nôtre.

III. Musée des Beaux-Arts, Bibliothèque cantonale

Nous avons remis à ces établissements des documents qui les concernent et qui s'étaient égarés aux archives des monuments historiques.

IV. Cartes d'identité

Pour que les membres de la Commission des monuments historiques, les membres correspondants et les conservateurs de musée puissent nous aider dans l'application de la loi de 1951, une carte d'identité a été imprimée et leur a été remise. Elle leur permettra surtout d'intervenir dans des chantiers, lorsqu'il constateront des indices archéologiques ou une erreur de restauration à éviter.

V. Divers

L'Etat a acquis des copies des plans et relevés de dix-neuf églises anciennes faits par M. F. Gilliard, architecte, qui manquaient à nos archives.

VI. Membres correspondants

Leur effectif s'est augmenté de : MM. Col. Ed. Hausammann, Bex ; Henri Kissling fils, Oron-la-Ville ; Charles Henchoz, industriel, Château-d'Œx ; William Peter, syndic, Rolle ; Marcel Perret, secrétaire communal, Chavannes-le-Chêne ; M. Rouilly, architecte de la ville, Yverdon.

VII. Archives des monuments historiques

Le classement des documents se poursuit méthodiquement au fur et à mesure de leur entrée. Des plans et photographies anciennes ont été donnés par M. Louis Blondel, archéologue cantonal genevois, M. Ed. Fatio, architecte à Genève, le Musée d'Art et d'Histoire de Genève et par M. A. Naef, architecte à Lausanne, que nous remercions tous ici de leur générosité.

L'archéologue cantonal :
Edgar Pelichet.

Annexe

NOUVEAUX CLASSEMENTS

p. signifie propriétaire ; C. signifie commune.

Avenches, mur d'enceinte médiéval « Les Promenades » (p. M. J. Schürch ; 9.X.1953).

Bex, le « Domaine du Rhône » XVIe s., façades et toiture (p. C. 22.IX.1953).

Bière, chœur du temple (fin XVe s.) (p. C. 25.XI.1953).

Chavannes-le-Chêne, grenier et cave, parois extérieures, l'escalier extérieur et le toit du « Grenier » du XVIe s. (p. Mme M. Walker ; 22.IX.1953).

Crissier, temple, le chœur de 1598 et la dalle funéraire de 1690 (p. C. 9.X.1953).

Echallens, façades et toitures est et sud de la « Maison grise » XVIIIe s. (p. M. J.-P. Maccaud ; 22.IX.1953).

Fiez, immeuble Gilliard, façades, toitures et pigeonnier sur la porte cochère (27.IV.1954).

Genolier, le temple en totalité (p. C. ; 9.X.1953).

La Sarraz, château, parties anciennes (XIIIe au XVIIIe s.) (p. Société du Musée romand ; 25.XI.1953).

Lausanne, Escaliers du Marché, n°s 11, 13, 15 et 17, façades et toitures côté est (p. M. W. Zimmermann ; 25.XI.1953).

Les Cullayes, façade et toiture et escalier extérieur côté est de l'immeuble (propriété de M. Aug. Jaton ; 27.IV.1954).

Les Tavernes, « La Dausaz », façades et toitures de l'habitation, cave et grenier, porcherie, four et tourelle (p. M. Badoux ; 27.IV.1954).

Leysin, l'église du XVIe s. sauf la sacristie (p. C. ; 22.IX.1953).

Lutry, Grand-Rue 52, façades, toiture, cage d'escalier et les parties antérieures à 1850 (p. M. A. Blondel ; 20.X.1953).

Morges, bâtiment « Saint-Louis » XVIIIe s., façades et toiture, escalier et perron d'entrée à l'ouest (p. C. ; 20.X.1953).

Morges, maison « de Seigneux », rue Yersin, façades et toiture (p. C. ; 20.X.1953).

Morges, rue du Lac 92, façade et toiture côté rue (p. M. S. Ramuz ; 20.X.1953).

Morges, Grand-Rue 6, façade et toiture côté rue (p. enfants d'Otto Mundler ; 20.X.1953).

Morges, rue du Lac 63, façades et toiture côté rue (p. M. A. Cuénod ; 20.X.1953).

Morges, rue de Lausanne 25, façade et toiture côté rue (p. M. H. André ; 20.X.1953).

Morges, rue de Lausanne 33, façades et toitures côté rue (p. M. A. Rattaz ; 20.X.1953).

Morges, Grand-Rue 94, façade et toiture côté rue, la cage d'escalier attenante et la cour (p. M. Ch. Linder ; 20.X.1953).

Morges, Grand-Rue 72, façade et toiture côté rue (p. M. B. Perrin ; 20.X.1953).

Morges, Grand-Rue 71, façade et toiture côté rue sauf le rez-de-chaussée (p. Mme R.-M. Burkhardt ; 20.X.1953).

Morges, cure protestante, place Saint-Louis, totalité (p. Etat ; 25.XI.1953).

Nyon, façades et toitures bâtiment du XVIIe s. place du Château 14 (côté place) (p. MM. F. Huber et H. Bonner ; 22.IX.1953).

Saint-Cergue, ruines du vieux château, totalité (p. C. ; 25.XI.1953).

Saint-Prex, rue Saint-Prothaix, façades côté rue, avant-corps rez-de-chaussée, galeries et avant-toits (mais sans le boîton et la tourelle des cabinets) (p. M. Henri Dessaux ; 5.II.1954).

Sottens, grenier (p. Mlle Elise Nobs ; 5.II.1954).

Vuarrens, le temple en totalité (p. C. ; 9.X.1953).

Vufflens-le-Château, toutes les toitures, les murs extérieurs des tours, des tourelles, du donjon et du corps de logis, les murs qui relient ces deux dernières parties du château (p. M. J. de Saussure ; 27.IV.1954).

Yverdon, Hôtel de Ville, les toits et les trois faces, le rez-de-chaussée, la cage d'escalier face sur la place et toiture de l'annexe (p. C. ; 9.X.1953).

Yverdon, la fontaine, rue de la Plaine, en totalité (p. C. ; 9.X.1953).

Yverdon, habitation et café, rue du Casino, façades et toiture (ancien casino du XIXe s.) (p. C. ; 9.X.1953).

Yverdon, poste de police et prison, rue du Casino, façades et toiture du début du XIXe s. (p. C. ; 9.X.1953).

Yverdon, rue du Lac 26, façade et toiture côté rue ; plafond peint et cage d'escalier (p. M. A. Rochat ; 9.X.1953).

Yverdon, rue du Lac 48, toutes les façades et toitures (p. Mme E. Pavid ; 9.X.1953).

Yverdon, rue du Casino 7, façade et toiture côté rue (p. M. F. Roth ; 9.X.1953).

Yverdon, rue du Four 25, toutes les façades et toiture (p. M. Alf. Vaucher ; 9.X.1953).

Yverdon, rue du Four 36, fenêtre 1er étage à gauche (ouest) (p. M. G. Robert ; 9.X.1953).

Yverdon, rue du Four 23, tout le bâtiment (p. M. J.-P. Perret ; 9.X. 1953).

Yverdon, place Pestalozzi 5, façade et toiture sud XVIe s., fenêtres sur la ruelle XVIe s. (p. M. Jean Pahud ; 9.X.1953).

Yverdon, place Pestalozzi 6, façade et toit sud XVIe s., fenêtres sur la ruelle XVIe s. (p. M. Kasser ; 9.X.1953).

Yverdon, place Pestalozzi 11, façades et toiture côté rues (p. M. G. Grandguillaume ; 9.X.1953).

Yverdon, rue du Collège 10, façade et toiture côté rue, les fenêtres du XVIe s. (p. M. R. Comtesse ; 9.X.1953).

Yverdon, rue de la Plaine 39, façade et toiture côté rue (p. M. Vodoz fils ; 9.X.1953).

Yverdon, rue du Casino 6, façade et toiture côté rue (p. Mme Eugénie Meylan ; 9.X.1953).